



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

IVG

Question écrite n° 39060

Texte de la question

M. Pierre Bernard attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur un volet de sa question écrite signalée n° 30824 à laquelle la réponse ne fait aucune allusion. Il avait rédigé : « Sachant que l'IVG est réellement et pour toute femme, un drame, il est urgent de réfléchir aux moyens de diminuer le nombre impressionnant de 180 000 avortements en France. » Cette question va bien au-delà de la législation en vigueur et de son application. Il s'agit de trouver des solutions nouvelles, alternatives au drame de l'avortement pour les femmes enceintes en situation de détresse. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer ses propositions.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention, comme il l'avait fait antérieurement (cf QE 30824), sur la nécessité d'une réflexion visant à obtenir une diminution du nombre des avortements en France. La réponse à cette question indiquait clairement l'objet de l'information donnée aux femmes enceintes désirant interrompre leur grossesse. Elle faisait en particulier état de l'obligation résultant de l'article L. 162-3 de la loi de remettre à ces femmes un dossier guide énumérant « les droits, avantages et aides accordés aux mères et à leurs enfants ». Elle précisait aussi l'objet de l'entretien destiné à « procurer assistance et conseil en vue notamment de lui permettre de garder son enfant » et indiquait plus loin « les centres de planification et d'éducation familiale répartis sur le territoire ont vocation à assurer ces entretiens ». Ces phrases témoignent bien du souci de l'État d'apporter à toutes les femmes les éléments d'information susceptibles à la fois de les inciter à garder leur enfant et à éviter, le cas échéant, une grossesse non désirée. C'est tout particulièrement au travers de cet effort renouvelé de formation et d'information que l'on peut espérer tendre vers l'objectif que fixe l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39060

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 1996, page 2686

Réponse publiée le : 4 novembre 1996, page 5815